Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

Direction départementale des territoires – Direction départementale des territoires et de la mer

cerfa
N° 14227*08

Dossier PAC • Campagne 2018
Bordereau d'envoi des étiquettes de chanvre

Ce document doit être déposé à la DDT(M) le 15 mai 2018 au plus tard.

En cas de semis réalisés après le 15 mai 2018, ce bordereau doit être déposé au plus tard le 2 juillet 2018.

IDENTIFICATION DU DEMANDEUR

N° PACAGE _____ N° Siret _____

Nom, prénom ou dénomination sociale : _____

	Production de culture industrielle (semences de génération R1 et R2)	Production de semences de chanvre (semences de génération G0, G1, G2, G3)
Nombre total d'étiquettes de semences certifiées de chanvre des variétés autorisées en France	_____	_____
Quantité de semences utilisées par hectare	_____ kg	_____ kg
Superficie totale de chanvre	___ ha ___ ares	___ ha ___ ares

À : _____, le 2018

Signature(s) du demandeur, du représentant légal en cas de forme sociétaire, de tous les associés en cas de GAEC *(pour les formes sociétaires autres que GAEC, précisez le nom et le prénom du signataire)* :

IMPRIMERIE NATIONALE ISCC*13562